

Le module d'éligibilité est un outil qui permet d'améliorer la qualité des dépistages organisés des cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus, en facilitant l'accès à des données concernant vos patients (date du dernier test, antécédents personnels ou familiaux, ...). L'objectif de cette charte est de vous rappeler quelques règles pour une utilisation du module dans le respect des principes de la déontologie et afin d'éviter des erreurs.

Art.1 - Je me limite à la consultation des informations concernant mes patients

Je n'accède qu'aux données qui me sont nécessaires dans le cadre de mon activité professionnelle. La confidentialité et le respect du secret professionnel s'imposent à tous les utilisateurs du module.

Art.2 - Je vérifie l'identité du patient sélectionné

Dans le cadre d'une démarche qualité, je m'assure que je renseigne des informations concernant le bon patient.

Attention : la base de données est régionale, il peut y avoir des homonymes. En cas de doute, veuillez nous contacter. Bastia 04 95 34 56 78 - Ajaccio 04 95 73 10 03 ou sur depistages@crcdc-corse.fr

Art.3 - Je mets à jour les informations concernant le patient

Si je m'aperçois que des informations ne sont pas exactes, je les modifie ou je le note dans la zone de commentaires (par ex : changement d'adresse).

Art.4 - Je ne communique pas mes identifiants et mot de passe

Je suis responsable de mon compte utilisateur et de mon mot de passe, ainsi que de l'usage qui en est fait. Un journal de traçabilité est présent dans l'outil et renseigne sur les actions des utilisateurs.

Je m'engage à respecter les conditions d'utilisation du module d'éligibilité précitées
En cliquant sur accepter, j'accepte que le CRCDC m'envoie par mail des informations concernant les dépistages des cancers. Le CRCDC s'engage à ne pas communiquer votre adresse mail à ses partenaires. Vous pouvez à tout moment revenir sur votre décision en contactant le CRCDC-CORSE.

Le CRCDC-CORSE vous informe que dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), un certain nombre de mesures de sécurité sont mises en place sur ce module d'éligibilité et notamment une politique de journalisation des événements et de conservation des traces qui en résultent. Ces mesures permettent de gérer si besoin les incidents et réagir en cas de violation de données. Pour plus d'information : contact-dpo@crcdc-corse.fr – 04 95 34 56 78